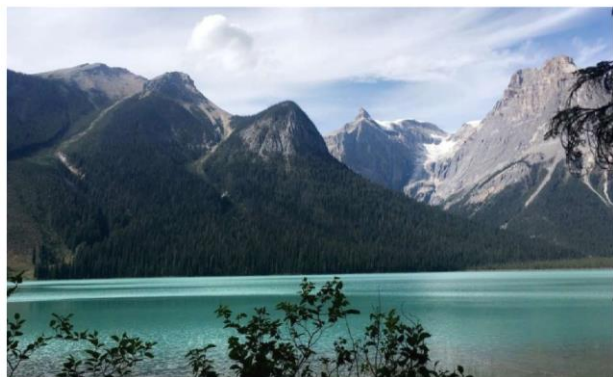
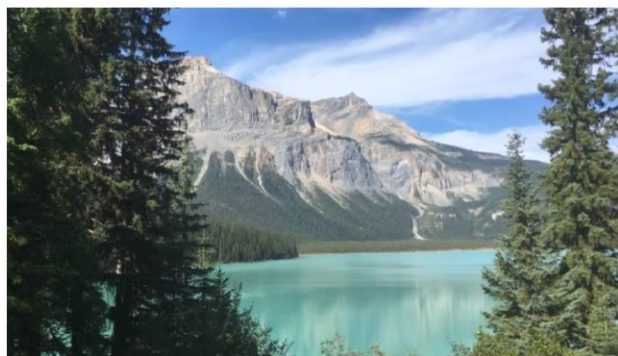


La Route Panoramique.

La traversée du Canada vous fait rêver depuis longtemps? Départ de la région en autocar pour voir tous les changements de paysages et le retour en avion.



RÉSERVEZ-TÔT
AVANT LE 30 NOVEMBRE 18



Hébergements:

North Bay: Best Western Hotel

Sault-Sainte-Marie: Quattro Hotel & Conference Centre

Thunder Bay: Victoria Inn

Winnipeg: The Fairfield Inn & Suites

Regina: Doubletree By Hilton

Calgary: The Glenmore Inn

Edmonton: The Sutton Place Hotel

Jasper: Mount Robson Inn

Banff: Rundlestone Lodge

Kelowna: Ramada Kelowna Hotel

Victoria: Huntingdon Manor

Vancouver: Park Inn

(ou catégorie équivalente).

Votre itinéraire: (sujet à changements)

Jeudi le 1 août 2019 | DÉPART DE RIVIÈRE-DU-LOUP - QUÉBEC

AM : Trajet jusqu'à North Bay via la Transcanadienne. **North Bay** : Best Western D/S

Vendredi le 2 août 2019 | NORTH BAY - SUDBURY - SAULT-SAINTE-MARIE

AM : Arrêt photos à la **maison natale des jumelles Dionne**. Les quintuplées Dionne sont les premiers quintuplés connus à avoir survécu au-delà de la petite enfance. Trajet vers Sudbury et arrêt photos au « **Big Nickel** », une réplique de 9 mètres de haut de la pièce de cinq cents et l'un des emblèmes les plus célèbres de la ville. **Visite de Terre dynamique**, centre géologique et minier. Des expositions interactives, des spectacles multimédias et une mine souterraine, illustrent la géologie unique et le riche patrimoine minier de la région de Sudbury. PM : Après avoir longé une partie du lac Huron, arrivée à Sault-Sainte-Marie, lieu de passage maritime important des Grands Lacs. **Sault-Sainte-Marie** : Quattro Hotel & Conference Centre PD/D/S

Samedi le 3 août 2019 | SAULT-SAINTE-MARIE - THUNDER BAY

AM : Trajet le long de la rive nord du lac Supérieur. Arrêt à **Wawa** où se dresse une sculpture d'acier de 6 mètres de haut représentant une oie sauvage. PM : Arrivée à Thunder Bay où le port constitue un lien important dans le transport fluvial des grains et autres produits pondéreux de l'Ouest, à travers les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent, à la côte Est. Arrêt photos et recueillement au **monument dédié à Terry Fox**, militant pour la recherche de traitements du cancer. Il devint célèbre pour son Marathon de l'espoir. Arrêt photos au belvédère d'observation du 3e port en importance au Canada. **Thunder Bay** : Victoria Inn PD/D

Dimanche le 4 août 2019 | THUNDER BAY - WINNIPEG (2 NUITS)

AM : Trajet vers le Manitoba. PM : Entrée dans les Prairies, une des régions agricoles majeures dans le monde. Arrivée à Winnipeg, capitale et plus grande ville du Manitoba. **Winnipeg** : Fairfield Inn & Suites PD/D

Lundi le 5 août 2019 | WINNIPEG

AM : Avec un guide local francophone, découverte de Winnipeg, ville en pleine effervescence. Arrêts photos au **Parlement** et à la **statue de Louis Riel**. Visite de **Saint-Boniface**, quartier francophone de la ville. PM : **Visite du zoo du parc Assiniboine** et de son exposition « Voyage à Churchill » qui présente de nombreux animaux de l'Arctique, du nord du Manitoba, dont certains impressionnants tels les **ours polaires** rescapés de Churchill, en bordure de la baie d'Hudson. Visite du Musée canadien pour les droits de la personne, nouveau musée à l'architecture spectaculaire (optionnel). Soirée libre dans le quartier en vogue de Forks. PD/D

Mardi le 6 août 2019 | WINNIPEG - REGINA

AM : Traversée des Prairies canadiennes, surnommées le grenier du Canada, et route vers Regina, capitale de la Saskatchewan. PD/D/S. **Regina** : DoubleTree by Hilton.

Mercredi le 7 août 2019 | REGINA - CALGARY

AM : **Visite du Musée de la Gendarmerie royale du Canada** qui raconte l'histoire de la mythique Police Montée. PM : Trajet vers Calgary, la plus grande ville de l'Alberta et la plus prospère au Canada. Possibilité d'arrêts photos : silos à grains, champs de blé, de lin et de colza. **Calgary** : The Glenmore Inn PD/D/S

Jeudi le 8 août 2019 | CALGARY - EDMONTON

AM : **Tour de ville de Calgary**. Ascension de la **tour de Calgary**, emblème de la ville. Haute de 191 mètres et située au centre-ville, elle offre une vue spectaculaire. PM : Trajet vers Edmonton, capitale de la province de l'Alberta. En route, arrêt au **Centre de découverte de l'énergie Leduc # 1**, afin d'en apprendre davantage sur l'histoire de l'exploitation du pétrole dans la province. **Edmonton** : The Sutton Place Hotel PD/D

Vendredi le 9 août 2019 | EDMONTON - JASPER

AM : **Tour de ville** d'Edmonton, incluant un arrêt photos au **Parlement**. Découverte du célèbre **West Edmonton Mall**, le plus grand centre commercial du Canada. Outre des boutiques, ce dernier comprend un immense parc d'attractions avec manèges, parc aquatique et minigolf. PM : Trajet vers **Jasper**, important centre de villégiature des Rocheuses, avec des paysages à couper le souffle. Jasper est un village en forme de J suivant les contours de la rivière Athabasca. **Jasper**: Mount Robson Inn PD

Samedi le 10 août 2019 | JASPER - LAC LOUISE - BANFF (2 NUITS)

AM : Trajet sur l'une des routes les plus spectaculaires au monde : **la promenade des Glaciers**. Cette route pittoresque traverse les montagnes Rocheuses et relie le lac Louise et Jasper. Ce sera votre chance de voir des wapitis, des orignaux, des chèvres des montagnes, des mouflons, des ours et des caribous. Arrêt photos aux **chutes Athabasca**, classées 5 sur l'échelle des rapides. **Excursion en véhicule tout-terrain sur le glacier Athabasca**, l'un des six principaux glaciers du champ de glace Columbia dans les Rocheuses canadiennes. PM : Arrêts photos aux **lacs Louise, Bow et Peyto**, renommés pour leurs eaux turquoise, phénomène causé par la suspension dans l'eau de fines particules minérales produites par l'érosion glaciaire. **Banff** : Rundlestone Lodge. PD

Dimanche le 11 août 2019 | BANFF

AM : **Ascension en téléphérique du mont Sulphur** pour admirer le panorama exceptionnel. **Tour guidé de Banff**, magnifiquement située au cœur des Rocheuses, à une altitude de 1383 mètres. Elle est d'ailleurs la ville la plus haute du

Canada et est considérée comme une station huppée. Au cours de cette visite, il sera possible de voir les « cheminées des fées », des colonnes naturelles de roches aux formes parfois étranges créées par différents phénomènes d'érosion ; elles peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres de haut. Visite des jardins Cascades, un endroit rempli de fleurs avec une vue superbe sur Banff. PM : **Dîner de groupe au Fairmont Banff Springs**, l'un des hôtels les plus prestigieux de la région. Temps libre pour découvertes personnelles et magasinage. Baignade dans les sources thermales. Ces sources minérales naturelles et apaisantes figurent parmi les principales attractions des Rocheuses canadiennes (optionnel). PD/D

Lundi le 12 août 2019 | BANFF - KELOWNA

AM : Découverte du **col du Cheval-qui-rue (Kicking Horse Pass)** qui traverse la route Transcanadienne et arrêt photos au **col Rogers**. Ce col a marqué un jalon important dans la construction du premier chemin de fer transcontinental du Canada. Possibilité d'admirer les **parcs nationaux de Yoho, des Glaciers et du Mont-Revelstoke**. PM : Arrêt photos à **Craigellachie** où fut planté le dernier crampon du chemin de fer Canadian Pacific en 1885. Entrée dans la belle vallée de l'Okanagan, réputée pour ses terres agricoles, ses vergers et ses vignes. Arrêt dans un kiosque de fruits. **Kelowna** : Ramada Kelowna Hotel PD/D/S

Mardi le 13 août 2019 KELOWNA - VICTORIA (2 NUITS)

AM : **Visite et dégustation dans une installation vinicole** en bordure du lac Okanagan. Trajet sur la route panoramique de la rivière Coquihalla, en région montagneuse. PM : Découverte de la riche vallée du fleuve Fraser, le plus grand fleuve de Colombie-Britannique. Traversée de 90 minutes vers l'île de Vancouver. Arrivée à Victoria, capitale de la Colombie-Britannique. **Victoria** : Huntingdon Manor PD/D

Mercredi le 14 août 2019 | VICTORIA

AM : **Visite des célèbres Jardins Butchart**, considérés par certains comme les plus beaux au monde. PM : **Tour de ville** guidé de Victoria. Magnifiquement située en bordure du Pacifique, cette cité-jardin est renommée pour ses nombreux attraits et son cachet britannique. Arrêt photos au célèbre « **Mile 0** », à l'extrémité ouest de la Transcanadienne. Soirée libre au centre-ville, à deux pas du fameux hôtel Fairmont Empress, l'un des plus vieux de Victoria, et du Parlement illuminé. PD

Jeudi le 15 août 2019 | VICTORIA - VANCOUVER (2 NUITS)

AM : Traversée de 90 minutes et trajet vers Vancouver, régulièrement citée comme l'une des meilleures villes au monde pour sa qualité de vie. PM : **Tour de ville** en compagnie d'un guide local incluant des arrêts photos au **parc Stanley**, parc urbain peuplé de cèdres et de sapins. Il offre une atmosphère de tranquillité et un point de vue imprenable sur les différents quartiers de Vancouver. Excursion au **pont suspendu de Capilano** pour découvrir une forêt d'arbres géants, typiques des forêts pluviales de l'ouest du continent. **Vancouver** : Park Inn PD/D

Vendredi le 16 août 2019 | VANCOUVER

Temps libre au centre-ville, dans Gastown, quartier historique aussi appelé le vieux Vancouver, et sur **Granville Island**, petit quartier bohème, situé sur une île au sud du centre-ville et reconnu pour son marché. En soirée, souper dans un restaurant de la ville. PD/S

Samedi le 17 août 2019 | VANCOUVER – MONTRÉAL- QUÉBEC

Vol de retour. PD

4599,00\$* + 50\$ pour le vol de Montréal-Québec	17 jours
Occupation double (prix par personne)	34 repas
*Si réservé avant le 30 novembre 2018	
Prix régulier 4649,00\$/pers. – occupation double + 50\$ pour le vol Montréal/Québec	
Supplément occupation simple: 1500,00\$	
Réduction en occupation triple : 300\$ en occ. quadruple 500\$	

RÉSERVATION : un dépôt de 1000\$ par personne est requis au moment de la réservation ainsi que la prime d'assurance voyage. Le paiement final sera dû le 10 juin 2019. PASSEPORT CANADIEN VALIDE OBLIGATOIRE.

CE FORFAIT INCLUT

- Vol avec Air Canada ou autre (sauf frais de bagages d'environ 30\$) - Transport en autocar de luxe - Transfert entre l'hôtel et l'aéroport de Vancouver - Hébergement pour 16 nuits - 34 repas - Activités au programme (sauf optionnelles) - Services d'un guide-accompagnateur - Manutention d'une valise par personne.

CE FORFAIT N'INCLUT PAS

- Assurances voyage - vol de Montréal-Québec de 50\$ - Les pourboires au guide et chauffeur – transport de la région (gratuit si 15 passagers et plus) - les repas non mentionnés - les dépenses personnelles – frais de service de l'agence (20\$+tx par pers.) - Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages (FICAV – 1.00\$/1000\$).

Horaire des vols: (sujet à changements)

Vancouver/Montréal	Air Canada 314	17 août 2019	09h10 – 16h48
Montréal/Québec	Air Canada 8728	17 août 2019	19h10 – 20h02



LE TRANSPORT DE LA RÉGION (en supplément):

Réservez et payez votre navette lors de votre réservation et profitez d'un 10% de rabais sur la navette.

Rivière-du-Loup / St-Pascal	89\$/pers.
Edmundston / Dégelis	129\$/pers
La Pocatière / St-Jean Port-Joli	79\$/pers.
Cabano / Notre-Dame-du-Lac	99\$/pers

Le type de véhicule utilisé sera en fonction du nombre de passagers. Gratuit si 15 passagers et plus

CONDITIONS GÉNÉRALES

Ces conditions générales constituent un contrat entre les parties. Il est de la responsabilité du passager d'en prendre connaissance. Le versement d'un dépôt signifie que le client accepte les conditions générales. Les conditions générales des fournisseurs s'appliquent. En cas de différence, les conditions générales de ce dépliant ont prédominance sur celles des brochures des fournisseurs.

PRIX ET GARANTIE Pour les services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages détenteur d'un permis du Québec, les prix peuvent être augmentés à la suite de l'imposition d'une surcharge de carburant par le transporteur ou d'une augmentation du taux de change, dans la mesure où le taux de change est applicable 45 jours avant la date de fourniture des services augmenté de plus de 5 % depuis la date de réservation. Dans l'éventualité où l'augmentation du prix, sans prendre en considération l'augmentation de la taxe de vente du Québec ou la taxe sur les produits et services du Canada, est égale ou supérieure à 7 % du prix des services, le client peut choisir entre le remboursement intégral et immédiat des services ou la prestation de services similaires au même prix sans quoi la différence de prix devra être entièrement assumée par le client. Les prix peuvent être augmentés jusqu'à 30 jours de la date où les services doivent être rendus. Le client reconnaît avoir pris connaissance des termes et conditions des fournisseurs des produits et services et consent à s'y soumettre.

Sauf indication contraire aux présentes, tous les prix sont en dollars canadiens (\$CAN). La TPS et la TVQ sont incluses lorsqu'applicables. Les prix n'incluent pas le coût de la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages détaillants de 1,00\$ Can par tranche de 1 000\$ CAN.

AUGMENTATION DU COÛT DES FORFAITS ET AUTRES MODIFICATIONS AVANT LA RÉSERVATION Tous nos prix sont calculés en dollars canadiens basés sur les taux de change en vigueur à la date d'impression de la brochure et sont sujets à changement en fonction des fluctuations des monnaies.

ASSURANCES Nous vous conseillons fortement de vous procurer une assurance couvrant les risques généralement associés aux voyages à l'étranger, et particulièrement contre les frais médicaux et d'hospitalisation ainsi qu'une assurance couvrant les pertes de bagages, l'annulation avant le départ, retard et mauvaises correspondances.

VOLS ET TRANSPORTEURS La responsabilité de tout transporteur aérien en cas de perte, vol, ou avarie des bagages de même qu'en cas de dommage aux biens ou à la personne est limitée par les termes et conditions énoncées au contrat figurant sur le billet du passager. Cette section s'applique également aux « transporteurs » maritimes ou terrestres (traversiers ou autres) en faisant les adaptations nécessaires.

Club Voyages FP se dégage de toute responsabilité quant à toute perte ou dommage résultant du retard de tout départ d'avion, de transporteur maritime ou terrestre pour quelque motif que ce soit, et se dégage de toute responsabilité et ne saurait être responsable de tout accident, événement ou retard survenant alors que le passager est à l'aéroport ou à bord d'un avion, d'un transporteur maritime ou terrestres. Club Voyages FP n'ayant aucun contrôle sur les transporteurs, les heures de départ, etc.

CHANGEMENT D'HÔTEL Si pour des raisons hors de notre contrôle, les établissements hôteliers ou les navires décrits dans cette brochure n'étaient pas disponibles, Club Voyages FP et ses agents se réservent le droit de loger les voyageurs dans d'autres hôtels de catégories similaire ou supérieure. Au cas où l'hôtel de remplacement serait de qualité inférieure, la responsabilité de Club Voyages FP sera limitée à la différence des coûts entre les hôtels seulement.

CHANGEMENT D'OCCUPATION DE LA CHAMBRE Si des changements sont effectués par un ou plusieurs passagers et que ces changements affectent l'occupation de la chambre, le(s) passager(s) devra (devront) déboursier la différence reflétant l'occupation réelle de la chambre.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES Des visas en plus du passeport, sont nécessaires dans plusieurs des pays visités. Vous avez la responsabilité de vous renseigner auprès de votre agent de voyages, bien avant le départ quant à la nécessité d'obtenir des certificats de vaccination, visas ou autres documents nécessaires dans certains pays. Les ressortissants d'un pays autre que le Canada doivent vérifier auprès de leur agent de voyages si d'autres documents sont requis, celui-ci pourra être refusé par le transporteur et/ou les autorités du pays visité sans que le voyageur ne puisse prétendre à un remboursement de Club Voyages FP.

INTERPRÉTATION ET JURIDICTION

Le présent contrat doit être interprété en accord avec les lois de la province de Québec. Dans tous les cas où le point de départ a lieu dans la province de Québec, les parties élisent domicile dans le district judiciaire de Rivière-du-Loup. La nullité en totalité ou en partie d'une clause du présent contrat ne saurait affecter la validité des autres clauses.

FRAIS D'ANNULATION 45 jours et plus avant le départ: montant du dépôt de 1000,00\$. Le dépôt est non remboursable en plus de toute charge imposée par une compagnie aérienne pour billet déjà émis

44 à 30 jours avant le départ: 50% du coût total des services (y compris les taxes et frais)

29 jours et moins avant le départ: 100% du coût total des services (y compris les taxes et frais)

Aucun remboursement pendant le voyage.

Club Voyages FP percevra les frais suivants dans tous les cas d'annulation d'une réservation à la demande du voyageur, quel qu'en soit le motif, incluant la survenance et/ou l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme, de désastre naturel et raisons personnelles. Les frais de changements de noms de passager sont considérés comme des frais d'annulations soumis aux mêmes conditions que la brochure.

Afin de déterminer le délai d'annulation, la journée même du départ sera exclue. Toute annulation doit être confirmée par écrit à Club Voyages FP.

Aucun remboursement ne sera effectué par Club Voyages FP pour des services annulés ou non utilisés après que le passager ait quitté le point de départ.

Dû à la situation politique mondiale, les frais d'annulation susdit sont applicables même en cas d'annulation ou la demande d'annulation au motif de guerre déclarée ou non, de conflit armé, d'insurrection, de terrorisme, d'épidémie ou risque d'épidémie, etc., même dans la région ou le pays visité. Le voyageur renonce à invoquer de tels motifs ou l'appréhension de ceux-ci pour justifier l'annulation et demander le remboursement de son forfait après les réservations.

LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ Le rôle de Club Voyages FP est de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services (transporteurs, hôtels, etc.), dont les noms apparaissent dans la présente brochure. Club Voyages FP fait de son mieux pour choisir des hôtels et autres fournisseurs de services qui répondent à vos exigences selon les normes de qualité décrites, et achemine vos réservations auprès de ses fournisseurs. Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, Club Voyages FP décline toute responsabilité en cas d'inexécution, par les fournisseurs de services, de quelques obligations décrites, à l'exception des fautes ou inexécution découlant directement des actes ou omissions des employés immédiats de Club Voyages FP.

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, Club Voyages FP se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommages, retard, maladie, blessures, inconvénient, perte de jouissance, anxiété, découlant de a) faute, négligence ou omission de la part des fournisseurs de services touristique de transporteur aériens ou terrestres, des hôteliers, des compagnies maritime, etc., et de leur personnel; b) maladie, vol, grève, panne mécanique, quarantaine, contraintes gouvernementales, conditions météorologiques ou autres cause indépendantes de notre volonté; c) défaut du passager de munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis; d) tout retard du passager à l'aéroport, quel qu'en soit le motif, le jour du départ; e) retard ou délai d'un transporteur aérien ou terrestres f) dommages matériels, pertes de biens et vols; g) blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychique, inconvénients ou décès pour quelque cause que ce soit incluant maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident en cours de transport, incendie, guerre, terrorisme, insurrection. etc.; h) annulation du voyage, diminution de jouissance, changement à l'itinéraire ou aux destinations, fin prématurée du voyage, etc. pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques etc.

CHANGEMENTS D'ITINÉRAIRES ET D'HORAIRE Ses itinéraires et les horaires des circuits décrits dans la présente brochure sont donné à titre indicatif seulement et sont en tout temps sujet à changement. Les villes ou étapes décrites aux dits circuits pris individuellement ou ensemble, ne sauraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant à votre réservation. Les itinéraires, visites, hébergements ou modes de transport sont sujets à modification en cours de circuit et l'opérateur local, de même que le guide, ont la faculté de décider en tout temps d'effectuer des modifications ou substitutions, une telle décision étant finale et sans recours contre Club Voyages FP.

VOTRE RESPONSABILITÉ Toute personne dont le comportement nuit à la jouissance des autres participants ou qui refuse de suivre les directives des représentants de Club Voyages FP pourra se voir dans l'obligation de quitter et/ou revenir à destination avant la fin du voyage, et ce, à ses frais.



190 Bl. Hôtel de Ville, C.P. 1267,
Rivière-du-Loup, (QC) G5R 4L9
Tél. 418- 862-8737/1-800-463-1263

Région de La Pocatière
Tél. 418-856-5950

Date d'impression de ce dépliant: 09 octobre 2018

Club Voyages FP et Groupe Voyages Québec sont titulaires d'un permis du Québec

Les conditions de ce voyage sont soumises aux clauses décrites dans la brochure de Groupe Voyages Québec sauf en ce qui attrait au montant du dépôt. Prix excluant 1.00\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyage. Les prix sont valides à la date de publication du programme et sont sujets à changement sans préavis. ^{MD/MC} Marque déposée/de commerce d' AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et Transat Distribution Canada inc.